



Paiment d'étude marché non reçu

Par **tiantian**, le **09/06/2009** à **11:20**

Bonjour,

en fait, j'ai demandé une entreprise de faire une étude de marcher pour une création d'entreprise il y 8mois, j'ai payé une réservation de 30%, et entre temps le projet de création s'est pas abouti a cause de séparation de collaboration, je voudrais annuler l'étude, mais c'étais trop tard, il faut annuler un mois avant la date de livraison, mais l temps total de étude n'a qu'un mois. Maintenant, il exige que je paie avant de livrer quoi que ce soit, c'étais dans le contrat.

Ma question c'est que:

Je peux encore annuler l'étude? Alors que la date de fin d'étude est dépassé mais j'ai jamais reçu aucun document de conteneue de leur part.

Ou est-ce que je peux exige avoir un parti d'étude livré avant de payer? Car sinon je n'aurai pas le moyen de vérifier le résultat de travaille.

Merci en avant, et espérant avoir une réponse vite.